



**Groupe
Ornithologique
Normand**

181 rue d'Auge 14000 Caen

Tél : 02 31 43 52 56

secretariat@gonm.org • www.gonm.org

De : M. Savigny

Fonction : Chargé de mission

Coordonnées : 181 Rue d'Auge 14000 Caen

Courriel : jean-marc.savigny@gonm.org

Tél : 06.20.70.43.47

À : DDTM du Calvados

Instruction-ADS

Caen, 8-10-2025

Objet : Travaux pointe du Hoc Permis d'Aménager (PA014 204 25 00001)

Après examen du dossier dans le cadre de l'instruction du Permis d'Aménager (PA014 204 25 00001) voici les remarques que nous pouvons formuler. Il s'agit de remarques globales, notamment sur la prise en compte du contexte initial.

Dans l'examen du contexte, le dossier ne mentionne pas la zone de quiétude en pied de falaise et les colonies d'oiseaux marins (mouettes tridactyles, fulmar boréal et cormoran huppé) ne sont pas mentionnées alors que proches du site et que leur présence a justifié l'existence de la ZPS. Il demeure des sites de nidification du fulmar au droit du site pour information.

Pour autant, la nature des travaux ne nous semble pas devoir impacter les oiseaux nicheurs du site en ce que les travaux concernent l'intérieur du site et pas la zone de falaise.

Il nous apparait opportun de solliciter le GONm (Régie Purenne ou moi-même) en amont des travaux avec le maître d'ouvrage pour rappeler des points de vigilance bien connus du GONm en tant qu'animateur N2000 du site.

Jean marc Savigny, Chargé de mission